

15.—Législatures de l'Île-du-Prince-Édouard, 1945-1964, le 30 avril 1964

NOTA.—Les Législatures depuis la confédération jusqu'à 1923 sont indiquées à la page 79 de l'*Annuaire* de 1924; celles de 1924-1935, à la page 115 de l'édition de 1938; et celles de 1936-1943, à la page 86 de l'édition de 1963-1964.

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
15 sept. 1943	20 ^e	4	15 fév. 1944	27 oct. 1947
11 déc. 1947	21 ^e	5	24 fév. 1948	20 mars 1951
26 avril 1951	22 ^e	6	23 oct. 1951	27 avril 1955
25 mai 1955	23 ^e	4	2 fév. 1956	3 août 1959
1 ^{er} sept. 1959	24 ^e	4	1 ^{er} mars 1960	8 nov. 1962
10 déc. 1962	25 ^e	1	14 mars 1963	1

¹ Le mandat de la Législature n'était pas terminé le 30 avril 1964.

16.—Vingt-quatrième ministère de l'Île-du-Prince-Édouard, le 30 avril 1964

(Position des partis aux dernières élections générales, le 10 décembre 1962: conservateur progressiste, 19; et libéral, 11.)

Portefeuille	Titulaire	Date de nomination initiale	Date de nomination au poste actuel
Premier ministre et président du Conseil de l'exécutif.....	L'hon. WALTER R. SHAW.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie.....	L'hon. J. PHILIP MATHESON.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Éducation.....	L'hon. L. GEORGE DEWAR.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Industrie et des Ressources naturelles et ministre des Pêcheries.....	L'hon. LEO F. ROSSITER.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de la Santé.....	L'hon. HUBERT B. McNEILL.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Trésorier provincial, procureur et avocat général.....	L'hon. M. ALBAN FARMER.....	3 janv. 1963	3 janv. 1963
Secrétaire provincial, ministre du Tourisme et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. J. DAVID STEWART.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre du Bien-être social et ministre du Travail.....	L'hon. HENRY W. WEDGE.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. ANDREW B. MACRAE.....	16 sept. 1960	3 janv. 1963

Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération (1867) jusqu'à 1959 sont indiqués à la page 108 de l'*Annuaire* de 1960; depuis cette date, la fonction a été remplie par le major-général, l'honorable E. C. Plow, nommé le 1^{er} septembre 1958, suivi par l'honorable H. P. MacKeen, nommé le 1^{er} mars 1963.

La Législature compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. La Législature élue le 8 octobre 1963 est la 48^e de la Nouvelle-Écosse et la 25^e depuis la confédération. Les noms des premiers ministres depuis la confédération paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 109.

Le premier ministre de la province reçoit un traitement annuel de \$12,000 et chacun des ministres du Cabinet, de \$10,000. Les membres de la Chambre d'assemblée reçoivent une indemnité de session de \$3,200 et une indemnité de \$1,600 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'opposition bénéficie d'une allocation de \$7,200, outre son indemnité de session.